

**Centre d'accès aux soins
communautaires du Centre**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Résumé des principales méthodes comptables	7 - 10
Notes complémentaires aux états financiers	11 - 15



Tel: 905 898 1221
Fax: 905 898 0028
Toll-free: 866 275 8836
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
The Gates of York Plaza
17310 Yonge Street, Unit 2
Newmarket ON L3Y 7R8 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Centre d'accès aux soins communautaires du Centre, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centre d'accès aux soins communautaires du Centre au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Canada LLP

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 22 mai 2012
Newmarket (Ontario)

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre État de la situation financière

31 mars 2012 2011

Actif

Court terme

Encaisse (Note 1)	19 434 510 \$	15 562 804 \$
Débiteurs	1 123 682	1 740 289
Charges payées d'avance	1 065 437	1 137 609

21 623 629 18 440 702

Immobilisations corporelles (Note 2)

1 666 507 1 652 550

23 290 136 \$ 20 093 252 \$

Passif et actifs nets (négatifs)

Court terme

Créditeurs et charges à payer	21 318 306 \$	18 569 560 \$
Produits reportés	247 891	221 355
Tranche à court terme des avantages postérieurs au départ à la retraite des employés (Note 6)	5 810	5 810

21 572 007 18 796 725

Apports reportés liés aux immobilisations Corporelles (Note 3)

1 666 507 1 652 550

Avantages postérieurs au départ à la retraite des employés (Note 6)

8 310 14 120

Éventualités (Note 10)

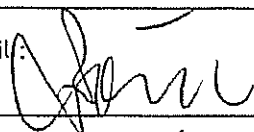
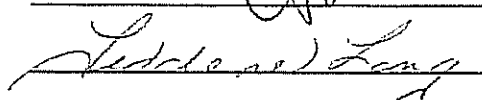
Engagements (Note 7)

Actifs nets (négatifs)

Affectation d'origine interne – fonds de dons	63 243 \$	58 856 \$
Affectation d'origine interne - avantages postérieurs au départ à la retraite des employés	(14 120)	(19 930)
Affectation d'origine interne non affectée - avantages postérieurs au départ à la retraite des employés	(5 811)	-
Non affectés	-	(409 069)
	43 312	(370 143)

23 290 136 \$ 20 093 252 \$

Au nom du conseil:

Administrateur

Administrateur

Le résumé ci-joint des principales méthodes comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2012	2011
Produits		
RLISS du Centre (Note 4)	228 440 011 \$	214 074 128 \$
Recouvrements	1 347 946	628 244
Intérêts et autres revenus	204 714	512 478
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles et fournitures médicales pandémiques	705 892	716 886
	230 698 563	215 931 736
Charges		
Services achetés, fournitures et équipement		
Services achetés (Note 13)	150 007 470	129 861 632
Laboratoire médical et fournitures	9 382 488	11 037 329
Équipement médical	3 514 135	4 558 766
	162 904 093	145 457 727
Salaires et avantages sociaux	56 299 621	56 045 677
Administration générale		
Charges locatives	2 055 064	2 010 035
Matériel de bureau et fournitures	1 275 658	1 406 322
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	705 892	716 886
Administration	7 044 780	8 135 834
	230 285 108	213 772 481
Excédent des produits sur les charges	413 455 \$	2 159 255 \$

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Affectation d'origine interne	Non affectés	2012 Total	2011 Total
Solde, au début de l'exercice	38 926 \$	(409 069) \$	(370 143) \$	(2 529 398) \$
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	-	413 455	413 455	2 159 255
Transfert interfonds	4 386	(4 386)	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	43 312 \$	-	43 312 \$	(370 143) \$

Le résumé ci-joint des principales méthodes comptables et les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2012	2011
Rentrées (sorties) de fonds provenant des (utilisées par les) activités suivantes :		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	413 455 \$	2 159 255 \$
Charges (crédits) liées à l'exploitation		
Amortissement des apports reportés	(705 892)	(716 886)
Amortissement des immobilisations corporelles	705 892	716 886
Variation nette des éléments hors caisse du fonds roulement liés aux activités d'exploitation		
Débiteurs	616 607	(575 619)
Frais payés d'avance	72 172	348 067
Créditeurs et charges à payer	2 748 746	5 695 949
Produits reportés	26 536	81 427
Avantages postérieurs au départ à la retraite des employés	(5 810)	(10 070)
	<u>3 871 706</u>	<u>7 699 009</u>
Encaisse, au début de l'exercice	15 562 804	7 863 795
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>19 434 510 \$</u>	<u>15 562 804 \$</u>

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2012

Nature de l'organisme

Le Centre d'accès aux soins communautaires du Centre (le Centre) est un organisme à but non lucratif constitué en personne morale en vertu de la Loi de 2001 sur les sociétés d'accès aux soins communautaires et le règlement 336/06. Le Centre est une œuvre de bienfaisance enregistrée en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le Centre apporte le soutien nécessaire aux résidents de tous âges et de leur soignant, à domicile et au sein de la communauté, en fournissant des renseignements sur les organismes locaux, en offrant des services de soutien en santé communautaire, en assurant la coordination et le suivi des fournisseurs de services et en déterminant l'admissibilité des personnes nécessitant des soins de longue durée.

Le Centre fournit des services dans les zones commerciales suivantes : l'ensemble de la région de York et North York et des parties du comté de Simcoe et Etobicoke. La zone commerciale du Centre est alignée avec celle du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre (RLISS du Centre).

Mode de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Cette méthode constate les produits dès qu'ils sont disponibles et mesurables; constate les charges dès qu'elles sont engagées et mesurables, à la suite de la réception des marchandises ou des services et de la création d'une obligation légale de payer.

Comptabilisation des produits

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales. En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement d'application, le Centre est principalement financé par le RLISS du Centre, conformément aux modalités de paiement établies par le ministère de la Santé et Soins de longue durée. Les subventions de fonctionnement sont constatées comme des produits pour l'exercice auquel elles se rapportent. Les subventions approuvées, mais qui ne sont pas reçues à la fin d'un exercice financier, sont comptabilisées aux subventions à recevoir. Quand une portion d'une subvention se rapporte à un exercice à venir, elle est reportée et est constatée pour cette période.

Les apports non affectés sont constatés comme des produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports grevés d'affectation d'origine externe sont constatés comme des produits pour l'exercice au cours duquel les charges liées sont constatées.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2012

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en tant que produits selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement pour les immobilisations corporelles liées.

Instruments financiers

Le Centre classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes en fonction du but de l'acquisition de l'actif. La méthode comptable du Centre pour chaque catégorie est la suivante :

Actifs ou passifs détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers qui sont classés à titre d'actif ou passif détenu à des fins de transaction sont mesurés à la juste valeur en date de chaque bilan et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans le bénéfice d'exploitation de la période au cours de laquelle la variation se produit. Les coûts de transaction sont portés en charges lorsqu'ils sont encourus.

L'encaisse a été classée comme actif détenu à des fins de transaction.

Prêts et créances et autres passifs financiers.

Les instruments financiers classés comme prêts et créances et autres passifs financiers sont reportés au coût après amortissement selon de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêt est compris dans le bénéfice d'exploitation sur la durée de vie de l'instrument financier. Les coûts de transaction sont portés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les débiteurs et les montants à recevoir du RLSS du Centre ont été classés comme prêts et créances.

Les créditeurs et les charges à payer ont été classés comme autres passifs financiers.

Toutes les opérations relatives aux instruments financiers sont constatées en date du règlement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations qui ont une incidence sur les valeurs comptabilisées au titre de l'actif et du passif à la date des états financiers, et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant l'exercice considéré. Les principales estimations comptables utilisées pour établir ces états financiers couvrent la durée des immobilisations corporelles et leur évaluation, ainsi que les ajustements importants. Les résultats réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire sera disponible.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2012

Avantages postérieurs au départ à la retraite des employés

Les prestations des employés à la retraite sont établies par calculs actuariels selon la méthode de répartition au prorata des prestations des années de service, de la meilleure estimation que la direction considère comme la plus probable en ce qui concerne les tendances futures des coûts associés à ce genre d'avantage, y compris la croissance des salaires, l'âge du départ à la retraite des employés de même que les coûts en matière de soins de santé et les taux d'intérêt prévus. Les ajustements de ces coûts découlant de variations au chapitre des estimations ainsi que des pertes et des gains actuariels sont amortis à l'état des résultats en fonction de la moyenne estimée de la durée de service restante des groupes d'employés, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Régime de retraite

La part du Centre au régime de retraite à prestations déterminées interentreprises est passée en charges lorsque les cotisations sont versées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles apportées sont comptabilisées à la juste valeur en date de l'apport. Si on ne peut déterminer raisonnablement la juste valeur, les apports sont inscrits selon une valeur nominale.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, d'après la durée de vie utile estimative de celles-ci, comme suit :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	2 ans
Mobilier, agencement et équipement	5 ans
Améliorations locatives	de 4 à 8 ans

Nouvelles règles Comptables

De nouvelles règles comptables ont été récemment publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur. Ces règles, qui pourraient avoir une incidence sur le Centre, sont les suivantes : La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes.

Avenir des organismes sans but lucratif (OSBL)

En octobre 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) a pris la décision d'offrir le choix entre les normes comptables pour les entreprises à capital fermé conjuguées aux normes actuelles pour les OSBL modifiées de manière à correspondre à ces normes, les normes internationales d'information financière (IFRS) ou les normes comptables pour le secteur public (CCSP) conjuguées avec celles des normes pour les OSBL. Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public convient qu'il y a suffisamment d'arguments favorables justifiant l'élaboration d'une série de normes pour les OSBL qui viendraient s'ajouter aux normes du CCSP et qui seraient

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2012

modifiées adéquatement pour correspondre aux exigences du CCSP. En décembre 2010, le CNC a publié ses Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. La première application de cette nouvelle norme est obligatoire pour les états financiers annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012. Lorsque la date de fin d'exercice d'un organisme sans but lucratif ne coïncide pas avec la date de fin d'année du calendrier, la date obligatoire de convergence vers cette nouvelle norme est fixée aux exercices ouverts à compter du 21 décembre 2011. Ces normes peuvent être adoptées pour les exercices ouverts avant ces dates.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2012

1. Encaisse

Les comptes bancaires du Centre sont détenus par une banque à charte. Ces comptes bancaires accumulent de l'intérêt à un taux variable sur les soldes minimaux mensuels. Le Centre a une marge de crédit non garantie disponible de 15 000 000 \$ laquelle porte intérêt au taux préférentiel. Au 31 mars 2012, la facilité de crédit n'était pas utilisée. Il n'y a pas eu de retraits au cours de l'exercice.

2. Immobilisations corporelles

	2012		2011	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Mobilier et agencements et matériel	2 988 852 \$	2 564 201 \$	2 765 678 \$	2 438 117 \$
Améliorations locatives	2 150 046	1 604 531	1 819 329	1 431 246
Ordinateurs et logiciels	4 006 386	3 310 045	3 840 428	2 903 522
	9 145 284 \$	7 478 777 \$	8 425 435 \$	6 772 885 \$
Valeur comptable nette		1 666 507 \$		1 652 550 \$

3. Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent la somme non amortie des subventions reçues qui serviront à l'achat de certains actifs ou au règlement de certaines obligations. L'amortissement de ces apports est inscrit à titre de produits dans l'état des résultats.

	2012	2011
Solde, au début de l'exercice	1 652 550 \$	902 937 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	719 849	1 466 499
Montants amortis aux produits	(705 892)	(716 886)
Solde, à la fin de l'exercice	1 666 507 \$	1 652 550 \$

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2012

4. Produits du RLISS du Centre

	2012	2011
Financement de base	225 957 009 \$	205 512 569 \$
Infrastructure technologique de base	406 306	402 014
Financement unique	2 050 160	8 078 118
	<u>228 413 475</u>	<u>213 992 701</u>
Financement reporté BTI :		
Exercice 2011	-	81 427
Exercice 2012	26 536	-
	<u>228 440 011 \$</u>	<u>214 074 128 \$</u>

5. Régime de retraite

Environ 645 employés du Centre sont membres du Hospitals of Ontario Pension Plan qui est un régime de retraite à prestations déterminées interentreprises s'adressant à tous les employés admissibles des membres actifs de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Les membres du régime reçoivent des prestations en fonction du nombre d'années de service et de la moyenne annualisée des revenus les plus élevés réalisés au cours des cinq années consécutives précédant leur retraite, leur cessation d'emploi ou leur décès.

L'actif du régime est composé d'investissement de titres de première qualité. Les risques de marché et de crédit liés à ces titres sont gérés par le Hospitals of Ontario Pension Plan qui place l'actif du régime dans une fiducie, et l'actif est géré par le biais de la politique de placement du régime.

Les charges de retraite sont basées sur les meilleures estimations de la direction du régime, en collaboration avec ses actuaires, des montants et des pourcentages des cotisations salariales des employés qui sont nécessaires pour permettre d'avoir l'assurance que toutes les prestations seront pleinement couvertes par les actifs du fonds au moment de la retraite tel que prévu par le régime. L'objectif de financement est de s'assurer que les cotisations au régime par l'employeur demeurent un pourcentage constant par rapport aux cotisations de l'employé.

Les variations entre les estimations de financement actuarielles et le financement réel peuvent être importantes et tout écart est, en règle générale, financé par les membres actifs. La plus récente évaluation actuarielle du régime, au 31 décembre 2011, indique que le régime est financé à 103 % (2010 - financé à 101 %). Les résultats de cette évaluation présentaient un passif actuariel total s'élevant à 36 782 millions de dollars (2010 - 34 897 millions de dollars) relativement aux avantages cumulés pour la prestation de services avec des actifs actuariels s'élevant à 37 758 millions de dollars à cette date (2010 - 35 073 millions de dollars), ce qui indique un surplus actuariel de 976 millions de dollars (2010 - surplus de 176 millions de dollars). Comme le Hospitals of Ontario Pension Plan est un régime interentreprises, la responsabilité à l'égard de tous les surplus ou déficits du régime de retraite incombe à tous les organismes participants au régime et à leurs employés. Par conséquent, le Centre ne comptabilise pas sa part du surplus ou du déficit dans le Hospitals of Ontario Pension Plan.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2012

Au cours de l'exercice, les cotisations de l'employeur versées par le Centre au Régime s'élevaient à 3 881 716 \$ (2011 - 3 788 668 \$) et sont inclus dans la charge des avantages sociaux des employés.

6. Avantages postérieurs au départ à la retraite des employés

Le Centre couvre 100 % des primes versées pour le régime d'assurance-maladie complémentaire, l'assurance dentaire et l'assurance-vie globale de certains retraités.

Le coût des avantages de retraite gagnés par les employés est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services ainsi que par les meilleures estimations de la direction à l'égard de l'indexation des salaires (s'il y a lieu), l'âge de retraite des employés et les coûts prévus pour les soins de santé.

En décembre 2008, une convention collective a été conclue avec le syndicat. Dans cette convention, ces avantages postérieurs au départ à la retraite des employés ont été supprimés. Seules les personnes qui recevraient déjà ces avantages en bénéficieront encore. Le passif résiduel a été estimé, et le montant résiduel de 227 309 \$ a été porté au crédit des charges liées aux prestations.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, l'obligation au titre des prestations constituées du Centre a été constatée comme suit :

Passif au titre des prestations constituées	2012	2011
Total estimatif du passif au titre des prestations constituées au 31 mars 2012	14 120 \$	19 930 \$
Moins tranche à court terme exigible à moins d'un an	5 810	5 810
	8 310 \$	14 120 \$

7. Engagements en vertu de contrats de location

Le Centre doit effectuer des paiements minimums annuels en vertu de contrats de location-exploitation pour ses locaux et son matériel de bureau. Les contrats de location viennent à échéance entre 2012 et 2019.

Les loyers minimums exigibles pour les cinq prochains exercices sont comme suit :

2013	1 794 763 \$
2014	1 586 263
2015	813 331
2016	677 855
2017	683 579

En plus des engagements mentionnés ci-dessus, le Centre a conclu différents contrats avec des fournisseurs de service.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2012

8. Instruments financiers

Juste valeur

Les instruments financiers du Centre comprennent l'encaisse, les débiteurs, les montants à recevoir du RLISS du Centre, les créditeurs et les charges à payer. À moins d'indications contraires, la direction est d'avis que le Centre n'est pas exposé à des risques d'intérêt, de change et de crédit provenant de ces instruments financiers.

L'encaisse, les débiteurs, les montants à recevoir du RLISS du Centre, les créditeurs et les charges à payer se rapprochent de leurs justes valeurs au bilan. En raison du caractère à court terme de ces instruments, les justes valeurs se rapprochent de leurs valeurs comptables.

9. Chiffres comparatifs

Les montants présentés aux fins de comparaison ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

10. Éventualités

a) En raison de la nature des activités du Centre, il peut y avoir des litiges en suspens ou à venir. En ce qui concerne les réclamations au 31 mars 2012, la direction croit que le Centre s'est doté d'une couverture d'assurance suffisante. Dans le cas où les réclamations donnent lieu à des remboursements, la direction croit que ces paiements ne devraient pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière du Centre.

b) Le Centre participe au Healthcare Insurance Reciprocal of Canada, un regroupement qui permet de couvrir les risques liés à l'assurance de responsabilité civile de ses membres. Tous les membres du groupe versent des primes annuelles qui sont déterminées à l'aide d'un calcul actuariel. Tous les membres sont assujettis à une évaluation des pertes, s'il y a lieu, encourues par le groupe au cours des années pendant lesquelles ces membres ont adhéré au groupe et que les pertes pouvaient s'avérer importantes. Aucune évaluation n'a été faite en date du 31 mars 2012.

(c) Depuis le 1^{er} avril 1997, les employés du Centre de l'ancienne région de York qui étaient couverts en vertu du Ontario Municipal Employees Retirement System (OMERS) ont été transférés au Hospitals of Ontario Pension Plan (HOOPP). Ceci constitue un passif potentiel pour le Centre et dépend des litiges en suspens. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'une dépense du Centre ou du ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée finance le Centre et a recommandé la migration du régime OMERS au régime HOOPP. Par conséquent, aucun montant n'a été inscrit aux livres et registres du Centre.

Centre d'accès aux soins communautaires du Centre

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2012

11. Informations à fournir concernant le capital

Les objectifs du Centre en ce qui a trait à la gestion de son capital sont d'assurer la continuité de l'exploitation du Centre afin de pouvoir offrir des services à ses clients. La direction préserve son capital en s'assurant de dresser son budget d'exploitation annuel et que celui-ci soit approuvé par le Conseil d'administration et le ministère de la Santé et Soins de longue durée en fonction des sources connues ou estimatives de financement disponibles chaque année. Ces budgets sont communiqués à l'ensemble de la direction du Centre afin de s'assurer que le capital du Centre est préservé.

12. Dépendance économique

Les produits du Centre proviennent à 99 % (2011 - 99 %) du RLISS du Centre.

13. Tableau des services achetés

	2012	2011
Soutien personnel	81 144 187 \$	67 508 100 \$
Soins infirmiers	47 960 269	44 099 847
Ergothérapie	6 369 202	5 014 407
Physiothérapie	4 384 551	3 555 578
Orthophonie	5 931 442	6 137 720
Travail social	669 353	528 101
Nutrition	462 136	348 929
Services de soutien communautaires	3 086 330	2 668 950
	<u>150 007 470 \$</u>	<u>129 861 632 \$</u>
